

ANNEXE "A" HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE AUX SERVICES DE GARDE

2019-2020

Heures	Services de garde
7 h 00	Accueil : déjeuner, activités libres Groupes multi-âges avec fratrie
7 h 45	Fin de l'arrivée des enfants pour les déjeuners
9 h 00	Groupes respectifs, collation et hygiène
9 h 30	Activité et/ou sortie extérieure
11 h 30	Dîner et hygiène
12 h 00	Période de jeux calmes et préparation à la sieste
13 h 00	Relaxation ou sieste
15 h 00	Collation et hygiène
15 h 30	Activité, départ progressif Groupes multi-âges avec fratrie
18 h 00	Fermeture

L'heure d'arrivée de l'enfant pour les services de garde ne devrait pas dépasser 9 heures, l'heure à laquelle la collation du matin est servie. De plus, après 9h45, l'éducatrice débute son programme et n'est pas tenue d'attendre l'enfant. Le parent est donc responsable d'aller reconduire l'enfant là où l'activité se déroule (par exemple au parc l'été).

ANNEXE "B" HORAIRE DU PROGRAMME DES ATELIERS

2019-2020

Les ateliers sont offerts aux enfants de **3** et 4 ans à raison de demi-journées et visent la préparation scolaire. Ceux-ci ont une durée de trois heures et demie.

Ce service de pré-maternelle est destiné aux familles qui n'ont pas besoin de services de garde pour une période de 10 heures par jour, mais qui souhaitent que leur(s) enfant(s) vive(nt) une expérience stimulante avant leur entrée scolaire. Le programme éducatif du CPE y est aussi appliqué. La socialisation et la stimulation de toutes les sphères de développement sont au premier plan dans les interventions des éducatrices de ce programme.

Ateliers Soleil

Groupe A	Groupe B
Lundi-Mercredi-Vendredi	Mardi-Jeudi
Service de garde optionnel de 7h à 9h	Service de garde optionnel de 7h à 9h
4 ans 9h à 12h30	3-4 ans 9h à 12h30